



**Propos recueillis
par Adélaïde Pouchol**
**Vous venez de publier
un livre sur le transhu-
manisme. Comment dé-
finir cette idéologie ?**

>>Jean-Marie Le Méné :

Le transhumanisme est une nouvelle version du progressisme qui ne voit le bonheur de l'homme que dans le progrès scientifique et technique. Le transhumanisme repose sur deux principes. Celui, d'abord, de la convergence, qui veut que différentes technosciences concourent non plus à soigner mais à augmenter l'homme. Le transhumanisme veut opérer un changement de nature de l'homme. Il repose ensuite sur le principe dit de la « singularité », terme un peu fumeux qui signifie que l'augmentation de l'homme se traduira par celle de l'intelligence artificielle quand celle-ci prendra le pas sur l'intelligence humaine. Sur le plan idéologique, le transhumanisme se nourrit d'une vision matérialiste de l'homme qui ne serait que la somme de ses molécules. Il fait sienne également une vision néo-darwinienne aux termes de laquelle il est normal pour les espèces d'évoluer. La seule chose qui différencie l'homme des autres animaux serait que son intelligence lui permet d'être architecte de sa propre évolution.

Le transhumanisme, de ce fait, est eugéniste, puisque, faute de parvenir à augmenter l'homme tout de suite, il commence déjà par faire disparaître les hommes « diminués ». Et

il permet aussi de servir des intérêts financiers colossaux.

**Quels sont ces intérêts
financiers que vous
évoquez ?**

>>S'agissant de la seule trisomie 21, qui est le sujet de mon livre, la firme américaine Sequenom engrange d'énormes profits grâce à la mise sur le marché d'un test de dépistage non invasif et performant, moins dangereux que l'amniocentèse. La firme a présenté la possibilité de généraliser le dépistage de la trisomie 21 avec ce nouveau test à la fois comme un « mal nécessaire » – avouant ainsi que le dépistage aboutissait le plus souvent à l'élimination du fœtus porteur de handicap – et comme une opportunité financière. Et de fait, le marché du dépistage de la trisomie est immense puisqu'il s'adresse à toutes les femmes enceintes ! Sequenom a évalué son chiffre d'affaires à quelque dix milliards de dollars.

**Pourquoi les per-
sonnes trisomiques
sont-elles les pre-
mières victimes du
transhumanisme ?**

>>La trisomie 21 est une anomalie génétique qui fait peur parce qu'elle n'est pas rare, à raison d'un cas pour 700 conceptions. Elle n'est pas héréditaire et toute femme enceinte est donc susceptible de s'inquiéter de porter un enfant trisomique 21. Cela représente un marché d'autant plus large, celui de la moitié de l'humanité !

Il faut ajouter qu'en France, la question de la trisomie 21

est liée historiquement à celle de l'avortement : avant la loi Veil, un premier projet de loi avait été présenté pour légaliser l'avortement qui devait justement ne permettre que l'élimination des fœtus porteurs de handicap. Ce projet de loi n'est pas passé, notamment grâce à l'action du professeur Jérôme Lejeune, mais il est révélateur d'une mentalité eugéniste propre à la France.

**Le transhumanisme est
le rêve d'un homme
augmenté, sans mala-
die, plus performant.
En quoi est-ce un
problème de vouloir
éradiquer la maladie ?**

>>La volonté du transhumanisme n'est pas tant d'éradiquer la maladie que de changer la nature de l'homme ! La médecine se charge déjà de lutter contre la maladie et le fera de mieux en mieux. D'ailleurs, certaines applications très élaborées de la technologie à la médecine, telles que l'exosquelette par exemple (structure mécanique qui double le squelette humain en cas de défaillance de celui-ci) ne relèvent pas du transhumanisme. En fait, on a tendance à voir le transhumanisme là où il n'est pas et à ne pas le voir là où il se cache réellement, notamment dans tout ce qui touche à la procréation.

**Alors où commence
le transhumanisme ?**

>>Il commence avec le tri des embryons lié à l'industrie de la procréation : les embryons les plus « performants » sont choisis pour être implantés dans l'utérus maternel. Mais les hu-